

Cercle Royal de Natation de Tournai (CNT)

Vous êtes membre dès que vous recevez votre carte.

Pour l'obtenir, vous devez payer la COTISATION annuelle lors d'un entraînement. En début de saison, nous acceptons le paiement en 3 fois mais il doit être réglé totalement pour début décembre au plus tard. Des contrôles seront effectués et tout membre non en ordre pourra se voir refuser l'entrée à la piscine jusqu'à régularisation de la situation.

La carte est attachée au nageur et n'est pas transmissible à un tiers.

Après règlement total, le nageur est inscrit à la Fédération Francophone Belge de Natation et est assuré. Pas besoin de Certificat Médical.

REGLEMENT

- Respecter les horaires de début et fin de cours.
- Attendre l'autorisation de rentrer dans la piscine.
- Se servir du porte-habits et le déposer dans le vestiaire ou un casier (prévoir 1€) pendant le cours afin de libérer les cabines pour les clubs suivants. Ne rien laisser dans les cabines : ni vêtements, ni chaussures, ni sacs. Reposer celui-ci à sa place après usage.
- Se déshabiller et se revêtir dans les cabines ou les vestiaires collectifs le plus calmement possible (interdit de ce promener nu même sous la douche).

Pas d'adulte de sexe opposé dans les vestiaires collectifs sauf 5 et 6 (familles).

A respecter s'il vous plaît : 1 et 2 (garçons), 3 et 4 (filles)

- Porter un maillot de bain (pas de short) et bonnet corrects et en bon état de propreté. Bonnet obligatoire pour cheveux longs.
- Passer dans le pédiluve et se doucher avant le bain.
- Attendre le moniteur avant de rentrer dans l'eau. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, nous insistons sur le respect strict de cette règle.
- Laisser la piscine, les vestiaires et les W-C propres. Respectez les lieux.
- Il est interdit autour de la piscine de : porter des chaussures, courir, jouer au ballon, fumer, manger, boire (autorisé : gourdes et bouteilles plastique).
- Ne pas amener d'objets de valeur (bijoux, argent, téléphone portable ...)
Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Nous demandons aux parents de s'assurer qu'il y a bien cours, de conduire et reprendre les enfants dans la piscine ou au moins dans le hall.

Le club n'est pas une garderie et n'est pas responsable en cas d'accident survenu à l'extérieur de la piscine.

- Evitez d'intervenir dans le travail des entraîneurs qui est en droit d'exclure tout nageur perturbateur. Acceptez d'éventuelles remarques sur le comportement de votre (vos) enfant(s), cela n'empêche pas d'en discuter après le cours.
- Consultez régulièrement les informations du club affichées sur l'armoire (coupes) à droite en rentrant.